

BILAN DE L'ÉTÉ

Malgré un été caniculaire, les fêtes d'été du village ont pu être maintenues.

FÊTE DU 14 JUILLET

Cette année, la Mairie vous a proposé : un rougail saucisses, la buvette, deux concerts (Bonne Idée et Hippotigris) et même un grand écran pour la coupe du monde de foot... **Ce qu'il faut pour une soirée réussie !**

REPAS BUVETTE



CONCERTS



FOOT



MUSICALE SUR LES BORDS DE L'INDRE

Cette «**fête de la musique nouvelle formule**» (organisé par le Comité des Fêtes) a eu lieu le 7 juin 2026. Après une balade en matinée et quelques animations (déambulation et blind test), la Blardière a accueilli deux concerts à sonorité tzigane (Saban Shukar et Michto le Groupe).

ASSOCIATION CULTURE ET PATRIMOINE

Après une interruption, l'association souhaite aujourd'hui reprendre ses activités afin de protéger et de faire connaître le patrimoine de notre village.

L'objectif est de réunir les habitants autour de la mémoire locale, des traditions, des anciens métiers, des histoires familiales, des bâtiments remarquables et des savoir-faire qui font l'identité de notre commune. Cette démarche permettra de transmettre aux jeunes générations un héritage précieux,



tout en renforçant le lien entre les habitants.

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. La préservation du patrimoine est l'affaire de tous. En rejoignant l'association, chacun peut contribuer à faire vivre l'histoire et l'âme de notre village.

**Contact : Dominique Veteau
Tél. : 06 63 46 63 09**



Le partenariat – Mairie, le comité des fêtes, artisans locaux – organise un marché de Noël, le dimanche 20 décembre 2026 de 10h à 18h à la salle des fêtes.

- Artisans créateurs locaux
- Présence du père Noël
- Tombola
- Bar et fougées
- Feu d'artifice à la Blardière (18h)

Nous vous attendons nombreux !!

ÉDITO



Chères Rigny-Usséennes, chers Rigny-Usséens,

À l'heure où je vous écris ces lignes, la canicule qui a duré particulièrement longtemps et que nous avons subie de plein fouet est en phase de se terminer.

Ces épisodes de canicule, qui étaient autrefois exceptionnels, se répètent désormais régulièrement. Nous devons regarder cette réalité en face : le climat change et nous devons nous adapter collectivement à ces nouvelles conditions.

Face à cette situation, il serait tentant de baisser les bras ou de considérer que chaque épisode de chaleur doit conduire à l'arrêt de nos activités. Je ne le crois pas. Nous devons continuer à vivre, à travailler, à apprendre et à faire fonctionner nos services publics, tout en renforçant la protection des plus fragiles. C'est aussi pour cela que nous avons souhaité maintenir la Fête du 14 juillet alors qu'elle a été annulée dans bien des communes. Nous avons adapté les horaires, le lieu, mais nous avons quand même pu nous retrouver et profiter du programme prévu. Cela est essentiel car nous savons malheureusement que ces épisodes caniculaires vont se répéter, vont devenir de plus en plus fréquents.

C'est particulièrement vrai pour nos écoles. L'éducation de nos enfants ne peut pas être interrompue à chaque épisode de forte chaleur. Les conséquences sur leurs apprentissages seraient importantes. Et n'oublions pas qu'à domicile, de nombreux enfants vivent dans des logements parfois encore plus exposés à la chaleur que certains établissements scolaires. L'école demeure aussi un lieu de protection, d'accompagnement et de lien social essentiel.

C'est pourquoi nous devons agir avec détermination.

Adapter nos bâtiments publics et nos écoles n'est plus une option : c'est une nécessité.

Cela implique également l'installation de stores, de protections solaires, de systèmes de ventilation et de tous les aménagements permettant de limiter l'accumulation de chaleur dans les bâtiments.

Nous devons être lucides : les mesures mises en place aujourd'hui ne seront probablement pas suffisantes demain. Les canicules risquent d'être plus fréquentes, plus longues et plus intenses.

Il faudra investir davantage, innover davantage et anticiper davantage, c'était déjà notre ambition, lorsque nous avons voté en 2025 les travaux de renaturation des cours d'école, il faudra probablement aller plus loin.

Je veux remercier ici toutes celles et ceux qui dans ce contexte difficile font de tout mieux pour faire face. Je pense en particulier aux agents municipaux, aux enseignants, à celles et ceux qui font fonctionner nos services publics. Merci également aux parents qui réussissent à s'organiser pour garder leurs enfants chez eux et éviter ainsi de faire peser une pression accrue sur nos écoles déjà chaudes. Merci enfin à chacune et à chacun d'avoir pris sa part pour que notre commune puisse fonctionner malgré la difficulté.

Prenez soin de vous,

Votre maire, Jean-Jacques GAZAVE

ÉTAT CIVIL

Naissance

- Ernest PRUVOT LABBE, le 22 juillet 2026

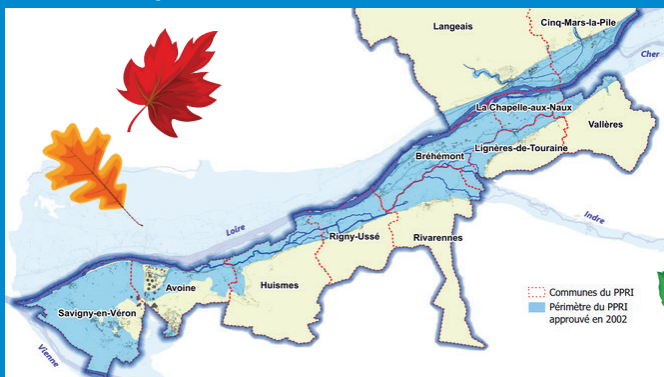
Mariages

- Michaël HENRY et Aurélia POITRENAUD, le 11 juillet 2026
- Nicolas FRADET et Carole SOUDÉE, le 26 septembre 2026

NOUS JOINDRE

Mairie : du lundi au vendredi de 9h à 12h, fermé le jeudi. Tél. 02 47 95 55 85

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION



L'enquête publique relative à l'approbation de la révision du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) des vals de Bréhémont – Langeais aura lieu du 23/09/2026 à 9h au 23/10/2026 à 17h (l'ensemble des documents est consultable en mairie).

Les membres de la commission d'enquête se tiendront à la disposition du public lors de permanences en mairie. **Pour Rigny-Ussé celle-ci aura lieu mardi 20 octobre de 9h à midi.**

Nous sommes pour la plupart concernés par ce PPRI; dans les zones fréquemment inondables identifiées dans le plan de zonage réglementaire, des travaux sont prescrits sur les bâtiments existants afin de réduire leur vulnérabilité :

- occulter les sources possibles d'entrée d'eau directes situées sous la cote de référence
- empêcher le reflux des eaux usées à l'intérieur de la construction).

Cette disposition ne concerne que les travaux dont le **coût de mise en œuvre est inférieur à 10 % de la valeur vénale des**

biens, sinon ce ne sont que des recommandations.

Ces travaux doivent être mis en œuvre dans un délai de **5 ans après approbation du PPRI** et seront finançables à hauteur de 80 % via le fonds de prévention des risques naturels majeurs.

Par ailleurs, nous vous conseillons de **regarder attentivement vos contrats d'assurance habitation** et notamment les exclusions; certaines compagnies n'assurent pas les maisons concernées par un PPRI ou soumettent les garanties à la réalisation des travaux demandés dans le PPRI.

Pour plus d'information sur le Fond de prévention :
<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/financement-prevention-risques-naturels-hydrauliques>

EN BREF

Conseil municipal

Suite à la démission de Jérôme Cotret (validée par le préfet d'Indre et Loire en août), une nouvelle organisation a été votée par le Conseil municipal. Corinne Becquet est désormais 1^{ère} adjointe et Didier Brunet, 2nd adjoint.

En ce qui concerne la nouvelle attribution des commissions, vous pouvez consulter le site de la Mairie :
<https://www.rigny-usse.fr/>

Cérémonie du 11 novembre

11h15 : rassemblement au cimetière de Rigny-Ussé

11h20 : dépôts de gerbes et discours, au monument aux Morts

11h45 : vin d'honneur offert par la municipalité à la salle des fêtes de Rigny-Ussé.



Comme chaque année, la boum d'Halloween aura lieu le 31 octobre à la salle des Fêtes de 18 heures à minuit
Contact : comitedesfetes-37420rignyusse@gmail.com

Acquisition d'un nouveau tracteur

Au cours de l'été, l'ancien tracteur a refusé de travailler après 14 000 heures de bons services. La commune a donc investi sans tarder dans un nouveau matériel.

ATTENTION

Le 31 décembre 2026, c'est la fin du réseau cuivre (ADSL). La connexion internet se fera obligatoirement par la fibre.

REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

L'heure de la rentrée 2026/2027 a sonné

Elle s'est faite dans les 3 écoles du RPI (St Benoît la forêt, Rivarennas et Rigny-Ussé). Les élèves ont retrouvé leurs camarades, ainsi que les nouveaux écoliers, dans chaque école :

- Rivarennas, maternelle et CP
- Rigny-Ussé, CP, CE1, CE2
- St Benoît, CE2, CM1, CM2

Soit environ 165 enfants.

En juin dernier, nos élèves nous avaient fait voyager dans



l'univers du spectacle « **Le loup est revenu !** » Un beau moment de partage qui avait marqué la fin de l'année scolaire.

À Rigny-Ussé, les travaux de rénovation des cours de récréation sont achevés. Il reste à végétaliser la cour Est.

Nous souhaitons aux enseignants et aux élèves une très belle année scolaire.

Histoire... d'école !

Deux fillettes étaient nées au tout début de la guerre, à Rigny-Ussé, quand les jours semblaient compter autrement les heures. L'une s'appelait Jeanne, l'autre Marie — deux voix qui chantaient en chœur sur le sentier boueux menant à l'école dite du Château. Chaque matin elles enfilaient leurs manteaux usés, serraient contre elles un petit sac de toile où leur mère avait glissé un bout de pain et parfois une pomme, puis partaient à pied, main dans la main, le long des haies et des charrières.

L'école de filles, avec pensionnat, avait été créée en 1861 par la comtesse de Le Rochejaquelein. Elle offrait deux classes tenues par des religieuses, car l'autre école, créée en 1833, n'acceptait alors que des garçons. L'école du Château n'était donc pas seulement un lieu d'instruction, c'était un foyer où les fillettes apprenaient la lecture, la couture et la piété sous le regard bienveillant des sœurs.

La cantine commune aux deux écoles se tenait à la mairie-école.

Là, autour d'un poêle qui ronronnait comme un animal familier, un ragoût mijotait des heures; la vapeur chaude et le parfum de viande et de légumes réconfortaient après la route froide. Les filles s'installaient sur des bancs, répondaient aux questions, riaient parfois en échangeant un regard complice : se nourrir ensemble donnait du courage.

Les saisons passaient, et les petites silhouettes grandissaient entre les leçons de lecture, les parties improvisées dans les champs, et le chant lointain des cloches. En 1953, on comptait encore vingt-et-une fillettes à l'école privée et environ une cinquantaine d'enfants à l'école publique — chiffres qui témoignent d'une vie scolaire toujours vivante malgré les épreuves. Dans leurs poches, au-delà du pain, elles gardaient l'espoir d'un monde paisible à reconstruire — l'enfance comme une lampe fragile, protégée du vent par toutes les mains qui l'entouraient.



VIVRE ENSEMBLE

Le geste est simple :
 retourner le sac sur la main, ramasser, fermer puis jeter dans une poubelle...

Propreté des chiens

Il est bien élevé... et vous ?

